Rapport public Parcoursup session 2025

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Tous les candidats	260	677	677	677	167

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	225	225	225	40	24 %
			Masculin	452	452	452	127	76 %
			Total	**677**	**677**	**677**	**167**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	16	16	16	0	0 %
				Sans mention	239	239	239	72	56,7 %
				AB	200	200	200	41	32,3 %
				B	86	86	86	12	9,4 %
				TB	21	21	21	2	1,6 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	**565**	**565**	**565**	**127**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	52	52	52	22	71 %
				AB	20	20	20	7	22,6 %
				B	9	9	9	2	6,5 %
				Total	**82**	**82**	**82**	**31**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	10	10	10	5	55,6 %
				AB	7	7	7	1	11,1 %
				B	5	5	5	2	22,2 %
				TB	1	1	1	1	11,1 %
				Total	**26**	**26**	**26**	**9**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	**2**	**2**	**2**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	**2**	**2**	**2**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	566	566	566	126	75,4 %
			En réorientation	62	62	62	24	14,4 %
			Non scolarisés	33	33	33	13	7,8 %
			Scolarité étrangère	6	6	6	1	0,6 %
			Autres	10	10	10	3	1,8 %
			Total	**677**	**677**	**677**	**167**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	85	85	85	23
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	77	77	77	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	74	74	74	7
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	70	70	70	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	42	42	42	11
			Autres doublettes	191	191	191	55
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	30	30	30	10
			Autres doublettes	48	48	48	18
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	15,8 %	15,8 %	15,8 %	19,7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,3 %	14,3 %	14,3 %	7,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	13,7 %	13,7 %	13,7 %	6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	13 %	13 %	13 %	10,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7,8 %	7,8 %	7,8 %	9,4 %
		Autres doublettes	35,4 %	35,4 %	35,4 %	47 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36150)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	38,5 %	38,5 %	38,5 %	35,7 %
		Autres doublettes	61,5 %	61,5 %	61,5 %	64,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de compétences scientifiques, littéraires et sportives	Notes enseignements scientifiques ensemble commun; Notes enseignements scientifiques spécialité Notes enseignements littéraires ensemble commun; Notes enseignements littéraires spécialité Notes contrôle continu d'EPS -Bonus options scientifiques, littéraires, EPS	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s' investir » de la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation des candidats	le projet de formation et la lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveaux de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS et intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Questionnaire spécifique STAPS (pièces justificatives) Plus haut niveau -de pratique sportive ou artistiques. -de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative. -de qualification ou d'expérience d'encadrement.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des candidats à une cordée de la réussite a été prise en compte lors de l'examen des candidatures.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)
  Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D- STAPS-Parcoursup-2025.pdf
  Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.
  Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.
  La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle examine le parcours post-bac et en particulier la validation d’ECTS dans le supérieur.

Ces notes sont calculées avec l’Outil d’Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d’égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.
Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :
Michel GEOFFROY,
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle Guadeloupe